

Champagne Chassenay d'Arce, Château Sainte Roseline, Château des Demoiselles : trois nouveaux labellisés Vignerons Engagés



Vignerons Engagés, le réseau RSE de la filière vin

Depuis sa création en 2010, l'Association Vignerons Engagés accompagne ses producteurs dans une démarche globale de développement durable et promeut le 1^{er} label RSE de la filière vin en France. Basée sur la norme **ISO26000**, et évaluée par AFNOR la démarche Vignerons Engagés prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, de la vigne au verre. Derrière ce label, ce sont près de 6 000 vignerons et salariés qui produisent annuellement 1,6 millions d'hectolitres, soit 5% des volumes de vin en France.

Vignerons Engagés annonce la labellisation de 3 nouvelles entreprises : Champagne Chassenay d'Arce, mais également le Château Sainte Roseline et le Château des Demoiselles en Provence

Chassenay d'Arce, 1ère entreprise champenoise labellisée

Champagne Chassenay d'Arce regroupe 127 Vignerons, à Ville sur Arce dans l'Aube, pour plus de 312 hectares.

« Plus qu'une démarche environnementale, c'est une véritable philosophie sociétale que nous défendons avec Vignerons Engagés. Nous agissons quotidiennement pour nous inscrire naturellement dans cette démarche. Celle-ci se traduit de façon tangible dans nos actions et investissements. Elle passe par une politique environnementale forte, ainsi que la prise en compte de toutes les composantes de l'ISO26000 » indique Sabrine da PAZ. Conseillère viticole.

Châteaux Sainte Roseline et des Demoiselles : deux nouveaux domaines labellisés

Essai transformé pour Aurélie Bertin et son équipe. Engagés depuis 4 ans dans une démarche de développement durable, le Château Sainte-Roseline (105ha en Côtes de Provence, cru classé Sainte Roseline) et le Château des Demoiselles (74ha en Côtes de Provence) avaient en ligne de mire l'obtention du label Vignerons Engagés.

« Outre la conversion en bio sur les 2 domaines, nous poursuivons nos efforts en matière environnementale au vignoble avec un enherbement maitrisé sous le rang, l'utilisation de produits biocontrôles, des méthodes de taille de la vigne plus douce, et sur le plan social en renforçant notre ancrage territorial, la prise en compte des besoins de notre territoire et de nos salariés », affirme Mme Bertin, propriétaire des deux domaines. Suite à leur évaluation par AFNOR Certification le mois dernier, réussie et validée, les deux domaines peuvent à présent apposer le label sur leurs bouteilles.

Forte croissance du collectif en 2021 : les domaines ne sont pas en reste, le réseau se structure

Outre ces trois nouvelles labellisations, le collectif Vignerons Engagés enregistre en 2021 la plus forte croissance jamais enregistrée en matière de nombre d'adhérents. 10 nouvelles entreprises productrices ont ainsi rejoint le collectif en mars 2021. Parmi eux, 8 caves particulières et 1 cave coopérative. « Si Vignerons Engagés est composé historiquement de caves coopératives, nous sommes ravis de constater que les messages RSE dépassent ce clivage et nous permettent de réunir coopératives et caves particulières dans un esprit commun de construction d'un avenir pour la filière viticole. » indique Arnaud Brechet, Responsable du Développement du label.

Une volonté de fédérer la filière qui ne s'arrête plus aux producteurs. En effet, Vignerons Engagés a développé des partenariats avec les fournisseurs, les distributeurs et négociants afin d'avancer de manière collégiale. Match, Maison Johanès Boubée, Barton et Guestier ou encore Verallia et Inessens ont d'ores et déjà rejoint le 1^{er} réseau RSE de la filière vin.